

# COMPTE-RENDU de la réunion des classes en 9 et 4 de PONT D'AIN

du 22 mars 2019

Personnes présentes : Josette BELLE- Alain CORDOVADO - Thierry Bulliffon- Séverine DANIZET - Jean DELLAQUILA- Sylvie DEVIMEUX- - Catherine GAUBEY- Alain JOLIVET- Stéphane et Linda MAILLIER- Josiane MOUVAND- Monique PEIRANO- Patrick ROUSSET- Colette AULAZ- Julien DELLAQUILA- Simone IBANES- Florence LACROIX- Jean CRUIZIAT- Valérie TROCCON

Personnes excusées : - Martine BREVET -Alain DUZ - Nicole MERLE- Jean-Pierre ROLLET

## **LE BANQUET 2019 : 13 avril 2019 à la salle des fêtes de DRUILLAT**

Le président remercie chacun pour son assiduité et sa présence aux réunions.

Josette BELLE a vérifié les comptes : merci à elle et bravo à Séverine DANIZET.

### **Suivi des inscriptions** :

42 conscrits ont rendus leur fiche avec le paiement. D'autres sont en attente de paiement. En 2014, il y avait eu beaucoup d'inscrits la dernière semaine. Chaque responsable de classe relance ceux qui venaient les autres années, les « habitués » et relance ceux qui ont rendus une réponse positive mais sans règlement jusqu'au 5 avril. L'inscription ne peut être validée que si le paiement a eu lieu.

Pensez à recupérer les fiches d'inscriptions et les chèques de règlement et à les faire passer à Séverine.

Josiane a relancé les « anciens » : les 80 ans seront peu représentés.

En 2014, 20 conscrits de Druillat étaient venus se joindre à nous. Cette année, ils ont organisé leur propre banquet. Seuls 3 druillati seront des nôtres pour cette édition.

Un couple de conscrits a demandé à ce que leur fille de 10 ans puisse participer au banquet car ils n'ont pas de moyens de garde. Après discussion, le bureau a décidé d'accepter uniquement le midi et pas pour le bal et repas du soir. Le tarif enfant serait alors de 40€. Cette possibilité n'est offerte que parce que les parents sont conscrits et l'enfant aussi. Pour les 15 ans, il est envisagé de leur offrir la possibilité de participer au repas du midi. Se pose alors la question de la responsabilité.

Alain CORDOVADO souligne le fait que les parents des enfants conscrits sont invités à l'apéritif offert le midi.

Sylvie DEVIMEUX a proposé aux 15 ans de faire un flashmob, chorégraphie à laquelle les autres conscrits pourraient se joindre : à voir si les 15 ans sont suffisamment nombreux à adhérer à cette idée. La proposition sera élargie aux 10 ans.

### **Budget** :

Le prix du repas midi et soir + chapeau est fixé à 50€

Le prix de revient du repas pour l'association est de 38€ (32€ le déjeuner et 6€ le dîner). Les 12€ restants couvrent le prix du chapeau, l'apéritif, le vin, la décoration.

Les autres postes de dépenses sont la salle (300€), la sacem (450€), la sono (400€), frais divers (marquise, courses : 400€) soit 1550€

Pour mémoire, nous avons 2500€ en caisse grâce aux actions menées depuis 5 ans et la buvette du soir avait rapporté 1800€ en 2014. Le banquet 2019 semble donc bien engagé.

### **Préparation :**

Réservation traiteur : modification du nombre de repas jusqu'au lundi qui précède le banquet. Jean DELLAQUILA donnera les clés de la salle samedi 13 avril matin à 8h au traiteur.

Commande chapeaux : en 2014, il y avait 83 conscrits. Or, il y a un délai de livraison pour les chapeaux. Il est décidé que 80 chapeaux seront commandés et le surplus sera renvoyé pour remboursement. Si les 80 conscrits sont dépassés, des chapeaux seront achetés en magasin localement.

LA PREPARATION DES CARTONS DE CHAPEAUX PAR CLASSE ET DEPOSE DES RUBANS AURA LIEU LE SAMEDI 6 AVRIL à 13h30 CHEZ SYLVIE 113 CHEMIN DES GARENNES. Nous enchaînerons avec la DECORATION DU CHAR.

Pour cela, venez équipés de ciseaux, agrafeuses, rouleaux et pinceaux de peinture, ficelles, cordes : tout ce qui pourrait être utile et nécessaire.

Décoration du char : bateau de pêche

Alain JOLIVET s'occupe de couper des bambous. Stéphane MAILLIER s'est procuré des plaques bleues pour l'habillage du contour du char. Jean-Pierre ROLLET a fourni de la peinture blanche. Jean DELLAQUILA prête une grosse bouée. Thierry BULLIFFON et Sylvie DEVIMEUX ont fixé les plaques sur le char. Martine BREVET s'est procuré un grand carton pour la cabine. Sylvie prête des filets de pêche et fabrique des bouées anti-chocs. Josette a commandé des fanions.

Yves NEGRERIE conduira le char

Décoration de table : thème de la mer

Martine, Josette, Jean et Sylvie l'ont préparée. Il n'y aura pas de fleurs car ça ne correspond pas au thème.

### **Musique :**

Alain Duz s'occupe de la sono du char.

Thierry a eu la confirmation de la présence de l'harmonie au Monuments aux morts. Les musiciens auront besoin de personnes pour les emmener à Druillat pour l'apéritif.

### **Photos :**

Séverine DANIZET a contacté un photographe. Elle a rendez-vous avec lui pour décider du lieu des prises de vue (Pont D'Ain ou Druillat).

### **Marquise :**

Alain CORDOVADO ne pourra pas s'occuper de la préparation cette fois-ci. Alain JOLIVET et Jean CRUIZIAT s'en occuperont le jeudi soir ainsi que des courses chez super U.

Jean essaiera d'emprunter, comme en 2014, un camion réfrigéré pour la mettre au frais ainsi que les fûts de bière.

### **FAIRE DES BOUTEILLES DE GLACE et LES APPORTER A JEAN et ALAIN le SAMEDI MATIN.**

#### **Buvette :**

Il a été convenu lors de la dernière réunion que des membres des classes en 3 et 8 seraient sollicités pour tenir la buvette afin que les conscrits profitent de leur banquet. 5 classards 3 et 8 tiendront la buvette. Il n'y aura pas d'argent à leur niveau car une vente de tickets sera mise en place. Stéphane se charge d'imprimer les tickets. Le planning de vente est le suivant :

19h-20h : Catherine, Colette, Linda et Stéphane

20h-21h : Florence LACROIX et Myriam

21h-22h : Séverine et Sylvie

Après 22h, ceux qui seront à la buvette indiqueront aux consommateurs les personnes auxquelles s'adresser pour acheter de nouveau des tickets.

Jean-Pierre empruntera 2 frigo pour mettre les boissons de l'apéritif au frais.

Alain CORDOVADO propose la vente de pichets de bière pendant le repas de midi. Cette proposition est adoptée.

#### **Monnaie :**

Séverine commande la monnaie : 2\*350€

Linda réserve et récupère les caisses à la mairie de Pont D'Ain

#### **Verres consignés :**

Un sponsor a été trouvé pour les financer. Le délai avant le banquet est maintenant court : on ne sait pas pour l'heure s'ils seront prêts à temps. Jean-Pierre se charge de la commande. Quoiqu'il en soit, ils serviront pour les manifestations suivantes.

### **VENDREDI 12 AVRIL : INSTALLATION A PARTIR DE 17H à la salle des fêtes de Druillat**

Mise en place des tables, de la déco de la salle puis des tables (une fois que le traiteur aura nappé)

Mise en place des frigos et boissons, tarifs buvette...

### **SAMEDI 13 AVRIL : 9h30**

Chaque responsable de classes distribue les chapeaux

### **DIMANCHE 14 AVRIL : NETTOYAGE**